

# Le Franc-Parleur

Qui bene amat, bene castigat, --- " Qui aime bien, chatie bien "

VOLUME IV—No 14

Journal de combat et de critique

QUEBEC, VENDREDI, LE 11 OCT. 1918

LE NUMERO : CINQ SOUS

PAR AN. . . . . \$ .200

EN VILLE. . . . . \$2.50

**RAOUL RENAULT, Directeur**

Rédaction et Administration :

317, RUE ST-JOSEPH

TEL. 3554 ; RES. 3517

## Brigandage Commercial

Il y a quelque temps nous signalions à nos lecteurs, l'exploitation que les industriels et les négociants pratiquaient aux dépens du public. Nous citions, à l'appui de notre thèse, des exemples typiques. La semaine suivante, dans une note brève, nous étalions les profits scandaleux réalisés par THE OGILVIE FLOUR MILLS CO.

Mais cette firme de meuniers n'est pas la seule qui a vu s'accroître déraisonnablement ses profits depuis le commencement de la guerre, et pour qui cet accroissement n'a fait que s'accroître. THE LAKE OF THE WOODS FLOUR MILLS CO. a également fait des profits illégitimes et il ne peut en être autrement de THE ST LAWRENCE FLOUR MILLS CO.

Inutile de signaler les chiffres, la plupart des journaux les ont donnés, sans toutefois les analyser ni les commenter, parce que ces compagnies achètent leur silence par des annonces largement retribué.

Mentionnons simplement le fait que, depuis le commencement de la guerre, toutes ces minoteries ont réalisé une moyenne de profits nets et versé dans leurs réserves,— après avoir payé la taxe de guerre, les dividendes et boni sur leurs débentures, et avoir jonglé avec les chiffres et manipulé leur comptabilité,— ont encaissé, disons-nous, des profits nets de cinquante pour cent sur leur capital. C'est un beau résultat pour quatre années d'opérations, et ce résultat n'a été obtenu qu'en pressurant, qu'en exploitant, qu'en volant cyniquement le peuple.

Que des industriels s'enrichissent par les contrats de guerre qu'ils ont été assez heureux de décrocher, qu'ils réalisent des profits considérables de ces contrats, c'est mal, sans doute, cependant le peuple n'en souffrira qu'indirectement par le surplus de taxes qu'il aura à payer; mais que les industriels qui produisent un comestible essentiel comme la pain s'enrichissent monstrueusement aux dépens du pauvre peuple qu'ils exploitent impunément, cela devient criminel.

Mais tous ces industriels sont des bailleurs de fonds de nos politiciens véreux, tous ces exploitateurs sont précisément ceux-là qui imposent leurs vues aux marionnettes qui nous gouvernent. Il n'y a donc rien d'étonnant qu'on leur laisse pratiquer effrontément leurs exploitations et que l'on ne tente rien pour alléger un peu le lourd fardeau que le peuple est forcé de porter.

Mais ce régime ne peut avoir qu'un temps. Le peuple se réveillera un jour et son réveil sera peut-être terrible pour tous ceux qui l'auront cyniquement pressuré.

Ces exploitations éhontées jettent dans le peuple une fructueuse semence de socialisme, d'anarchisme même. L'Ontario, l'Ouest et la Colombie recèlent déjà un fort contingent de socialistes, dont la plupart sont venus des vieux pays grâce à la détestable politique d'immigration que tous les partis politiques ont pratiquée depuis la Confédération.

La Province de Québec, et peut-être aussi les provinces maritimes, n'ont pas encore été contaminées au point qu'il ne soit pas encore temps de réagir, si nos hommes politiques, si notre grande presse veulent bien prendre, dès à présent, les moyens d'enrayer les progrès de cette plaie sociale.

Mais aussi, il faudra prendre les profiteurs à la gorge et les amener à se contenter de profits raisonnables.

N'y aura-t-il que nous, que notre faible voix, et celle d'un couple d'autres journaux que ne sont pas vendus, pour demander à ceux qui dirigent le pays de mettre un frein à ces vols systématiques qui se pratiquent aux dépens du peuple ?

Espérons que non, et que bien tard déjà, d'autres voix, plus autorisées, daigneront s'élever pour protéger les pauvres consommateurs et contribuer par là à amoindrir les souffrances de ceux qui peinent misérablement.

## Exit Borden

Un ministère Shaughnessy-Gouin serait salué avec enthousiasme.

L'Édifice unioniste craque de partout

La nouvelle que nous avons annoncée la semaine dernière de la retraite prochaine de Sir Robert Borden a fait sensation. En même temps que nous, le Sun de Toronto signalait la même rumeur, et la Gazette de Montréal, la vieille tory, en même temps également, dans un article de rédaction, disait qu'il était rumeur à Ottawa que le gouvernement unioniste songeait à s'organiser en parti. Et la vieille en était toute pâmée.

C'est l'élément Sifton-Rowell qui joue dans la coulisse.

Sifton serait à faire une alliance avec les profiteurs de la guerre et les fanatiques auxquels se ralliera complaisamment M. Rowell, qui n'a fait, pendant

toute sa carrière, que soulever les préjugés de races.

C'est pour contrecarrer ces sounes menées qu'un groupe considérable de politiciens aux vues larges ont jeté les yeux sur Lord Shaughnessy et Sir Lomer Gouin, comme étant les seuls hommes, dans les circonstances difficiles que nous traversons, et en présence du gigantesque gâchis administratif qui règne, qui pourraient sauver le pays de la ruine vers laquelle nous nous précipitons aveuglement et fatalement.

La faction Sifton-Rowell veut conserver son emprise, et elle a pour l'appuyer tous ceux qui n'ont vu dans la guerre qu'une immense opération d'escroquerie gâchis administratif qui règne

aux dépens du pays.

Mais cet élément, bien que puissant par son or et remuant

main dans le sac, ne forme qu'une petite portion de l'élément dirigeant. Il a cependant réussi pendant un certain temps, à aveugler une foule de bonnes gens, à les amener par toutes sortes de moyens, à susciter les dissensions, à aiguïser les appétits, à flatter les orgueils, mais ceux qui n'ont pas de parti pris, ceux qui savent voir clair par eux-mêmes, commencent à ouvrir les yeux et à réaliser que notre pays est à la merci d'une clique qui l'exploite, qui le saigne à blanc et qui le conduit à une ruine certaine.

C'est pour cela, comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, qu'il est fortement question d'exercer une pression pour porter à la tête des affaires du pays des hommes de la haute valeur de Lord Shaughnessy et de Sir Lomer Gouin. Ces deux hommes, entourés de collègues qui les seconderaient, seraient accueillis avec un enthousiasme délirant des rives de l'Atlantique aux côtes du Pacifique.

Lord Shaughnessy est favorablement connu, non-seulement au pays, mais aussi aux Etats-Unis et en Europe; il jouit d'une réputation d'intégrité jointe à une connaissance intime de notre pays, de ses problèmes, de ses besoins, de ses possibilités d'avenir.

Quant à Sir Lomer Gouin, s'il n'est connu dans l'Ouest que par sa réputation qu'il s'est faite par son administration de la province de Québec, par contre, il est avantageusement connu et estimé dans l'Ontario où l'on a été à même d'apprécier son érudition, sa pondération et sa claire vision de nos problèmes politiques.

De tels chefs, secondés dans leurs efforts par des lieutenants dignes d'eux qu'ils sauront se choisir, ne pourront manquer de rétablir la confiance chez le peuple, à quelque classes ou nationalités qu'ils appartiennent.

Souhaitons que ce beau rêve se réalise, pour le plus grand bien de notre pays, la paix et la concorde et le respect des droits acquis de tous.

## La Navigation Hibernale

En feuilletant la NOUVELLE FRANCE,—revue qui fut publiée, à Québec, en 1881-82, par feu M. Jacques Auger, notaire, et dont il parut quinze fascicules,— mon attention fut attirée sur un article de M. E.-W. Sewell, portant le titre ci-dessus, qui parut dans la livraison du 15 septembre.

M. Sewell a été un fervent adepte de la navigation d'hiver de Québec au golfe, il fut aussi le pionnier de la navigation d'hiver dans le détroit de Northumberland et fut aussi le constructeur du premier vaisseau qui relia l'île du Prince-Edouard à la terre ferme pendant la saison hibernale. Ce fut en 1877 que ce service fut inauguré, avec le "Northern Light", et depuis lors il n'a pas été interrompu et rend des services inappréciables.

Ce que M. Sewell écrivait en 1881 est plus que jamais d'actualité, car il répondait d'avance aux objections que l'on serait tenté de soulever encore aujourd'hui.

"Le fleuve Saint-Laurent, écrivait-il, du port de Québec à l'Océan, différant de sa partie supérieure, n'est jamais entièrement gelé. A partir du premier décembre sa surface se recouvre de glaces qui, dans leur accumulation à un moment quelconque de la saison, ne s'étendent jamais sur toute la surface du fleuve, de sorte qu'elles se meuvent d'une rive à l'autre selon le souffle du vent, et comme le vent nord-est est le plus fréquent, elles gisent la plus grande partie l'hiver sur la rive sud."

"Nous avons de ce fait la preuve la plus irréfutable en lisant les rapports télégraphiques des diverses stations du golfe et du fleuve Saint-Laurent. De ce qui précède, on comprend de suite qu'un navire à vapeur, remontant le fleuve durant les mois d'hiver, aurait les glaces à babord, une large bande en bouclier entre lui et la côte sous le vent; tandis que celui qui opérerait la descente du fleuve serait assuré du même avantage à tribord. Un autre avantage qu'assure cette navigation, c'est la tendance qu'ont les glaces à réduire les vagues; et puis l'absence totale de brume, avantage inappréciable, quand on songe que le seul danger pour cette navigation disparaît....."

"Les tempêtes de neige, l'intensité du froid et les dangers auxquels s'exposent les officiers et le reste de l'équipage, sont

Suite à la page 4)

Pages Canadiennes

Les Flibustiers de Salons

Par V.-E. DICK

(Suite)

Avec des adversaires aussi madrés les pauvres diables d'amoureux qui ne sont pas initiés aux mille petits secrets de l'art de se faire aimer, sont sûrs de rester en route et de ne jamais arriver à bon port— du moins tant que l'âge de mademoiselle ne l'avertira pas qu'il est temps de redouter le bonnet de Ste-Catherine.

En face d'une pareille conjoncture— cela se conçoit— il n'y a plus à coquetter, ni à tâtonner. La belle inhumaine qui, jusqu'à cette fatale échéance, n'a vu dans son persévérant et sincère adorateur qu'un ennuieux bâton dans les roues de son char doré, met sur ses yeux les lunettes de la réflexion et daigne examiner l'homme qui veut se marier avec elle.

Elle recueillie péniblement les débris de son coeur, semés un peu partout, récompose tant bien que mal cet organe délabré, verse une larme de regret sur les plaisirs évanouis de sa jeunesse et, enfin... consent à échanger, contre l'ardent et profond sentiment du jeune homme, le peu d'amour flétri qui lui reste.

Et l'on se marie !

Oui, c'est ainsi que les choses se passent le plus souvent, et j'éprouve—il faut l'avouer— une certaine tristesse à constater ce machiavélisme féminin.

Maintenant, comme il n'y a pas d'effet sans cause, à qui faut-il s'en prendre et jusqu'où faut-il remonter pour trouver la raison de ce dévergondage ?

C'est madame Gottio— une femme entendue en pareille matière— qui va répondre. "Les femmes, dit-elle, doivent aux hommes leurs travers, leurs défauts et leur coquetterie même."

Vous avez parfaitement raison, madame Si certains hommes ne méritaient pas le titre de flibustiers de salons, et si, pour exercer cet état, ils ne flattaient et ne gâtaient outre mesure les femmes; si, par leur inconstance et leur papillonnage systématiques ils ne leur enlevaient cette foi naïve en l'amour, qui protège le coeur contre les tentations du flirtage; si, pour tout dire, ils ne forçaient les jeunes filles à s'armer de toutes pièces pour être en mesure de repousser les traîtreuses attaques qu'ils dirigent sans cesse contre leur inexpérience et leur bonne foi,— eh bien ! la coquetterie féminine, au lieu d'être une plaie envahissante, ne serait plus qu'un mot bien innocent ?

Tant et si bien, qu'il faudrait retourner ces vers de Lamothe: "C'est providence de l'amour

Que coquette trouve un volage."

Le jour où les jeunes filles s'apercevront que le nec plus ultra n'est pas de savoir mettre la bouche en coeur pour chanter la romance; où elles reconnaîtront que les hâbleries des beaux diseurs ne les conduisent à rien de bon; où elles constateront que leurs complaisances servent de marchepied à la plus sottise et

à la plus ridicule des vanités,— ce jour-là les flibustiers de salons verront pâlir leur étoile et iront s'éteindre dans l'insignifiance, d'où ils n'auraient jamais dû sortir.

Toast

Du "Figaro":

Un vieil officier de l'armée anglaise, qui publie dans "The Black Cade" ses Souvenirs de vingt ans d'étapes", eut l'occasion de visiter Berlin quelque temps avant la guerre— en mai 1914, exactement. Il prit contact avec maints officiers du grand état-major allemand et

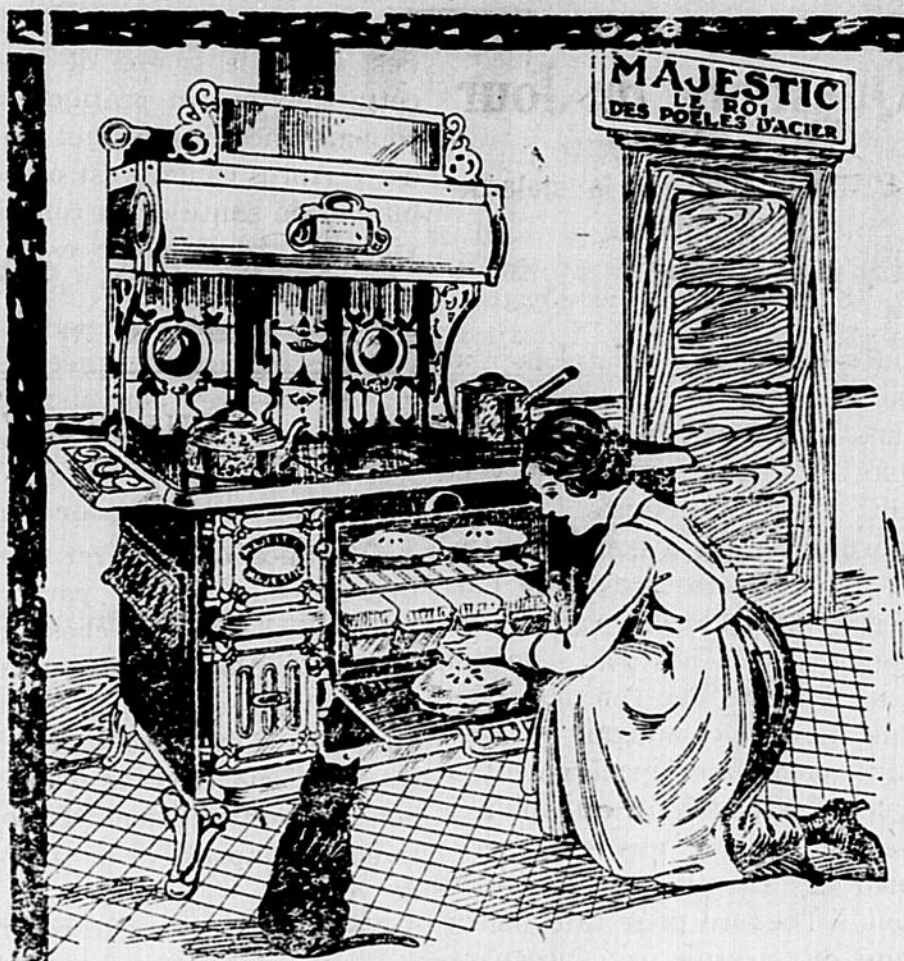
eut l'impression très nette d'un danger imminent. Aucun des officiers allemands, il faut le dire, ne chercha à tromper l'Anglais, et l'un d'eux eut même, à l'issue d'une réunion dans un cercle militaire, une parole "significative", à laquelle il fut répondu avec beaucoup d'esprit.

L'officier prussien se levant, fixa le voyageur anglais brutalement, nettement:

—Au Grand Jour! dit-il, en tendant son verre.

L'Anglais se leva à son tour, tostant:

—Au lendemain !



C'est Un Plaisir de faire la cuisine avec un MAJESTIC Le Poêle d'Acier Parfait

Ses merveilleuses qualités pour la cuisson ne sont pas la seule raison pour que les poêles MAJESTIC plaisent aux dames. En plus d'être les meilleurs poêles de cuisine, ils sont aussi les plus économiques de combustible sur le marché.

Faciles d'opération — Faciles d'entretien — dû à une construction simple et hautement scientifique.

Un Poêle d'Acier Construit Sur les Principes Modernes

Le MAJESTIC est d'une construction exceptionnelle comme qualité de matériel, beauté de style, richesse de fini et longue durée. Il est construit sur un seul principe et fourni en différents genres, ou complet, tel que représenté ci-contre, avec grand réservoir réchaud tuilé avec porte-théières, porte du réchaud nickelée, avec guide correspondant au thermomètre dans la porte nickelée du fourneau, miroir sur le dessus du réchaud, base sanitaire nickelée, etc.

Durable, Positif, Economique

Avec tous les avantages qu'il comporte, ce poêle est spécialement comparable pour le prix que nous en demandons. Venez à notre magasin et examinez bien la ligne de poêles "LEGARÉ", la plus considérable au Canada.



Conditions de Paiement pour Convenir à Chacun

P.T. LEGARÉ

LIMITÉE

239 St-JOSEPH

275 St-PAUL

NEPTUNE INN

Geo. LeValée, prop.

115, COTE de la MONTAGNE Plan Américain et plan Européen

TAUX; \$2.00 PAR JOUR ET PLUS Téléphone 1708 - Téléphone 1852

LES PRODUITS

"PURITAS"

Rien de Meilleur

SONT FABRIQUES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

POURQUOI ACHE-TER LES PRODUITS ETRANGERS ?

Encourageons les Nôtres



SPECIALISTE

J.-Ed. Mignault

O. O. D.

Gradué de Détroit, Philadelphie, Montréal et Toronto

Lunettes, Lorgnons, etc. — Examen Scientifique de la Vue — Instruments pour les Sourds

III, rue Saint-Joseph (En Haut) QUEBEC

Tél. Bureau 4496

Rés. 2278 S. 12

**Vous trouverez partout**

— LE —

**Scotch Crawford**

ET LE

**Cognac Gaston Dugas**

**Le nec plus ultra des liqueurs**

**Hotel Blanchard**

JOS. CLOUTIER, Propriétaire

Arrêté Notre-Dame - - Plan Américain et Européen

— TELEPHONE —

A proximité du Richelieu et des Gares de chemin de fer

**LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC**

**BANQUE D'EPARGNES**

BUREAU PRINCIPAL : 21, rue St-Jean, Québec.  
SUCCURSALES Québec

- ST-ROCH . . . . . Coin des rues St-Joseph et du Pont
- ST-SAUVEUR . . . . . No. 801, rue St-Valier
- JACQUES-CARTIER . . . . . Coin des rues St-Joseph et Caron
- ST-JEAN-BAPTISTE . . . . . Coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean
- BASE-VILLE . . . . . Coin Côte de la Montagne et rue St-Pierre
- LIMOULOU . . . . . Coin de la 5e Rue et de la 4e Avenue

**SUCCURSALES A LEVIS**

- LEVIS . . . . . No. 109, rue Commerciale
- LEVIS . . . . . No. 20, rue Eden

La Caisse d'Economie, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ces déposants des garanties exceptionnelles.

**J. L. LETOURNEAU**

**BOUCHER ET EPICIER**

Epiceries de choix, Viandes de qualité,  
Spécialité : Poisson frais et salé. Tabac canadien. Mémoires de parties de pêche préparés avec soin. Les commandes par la poste reçoivent une attention toute spéciale.

133, rue du Pont

Tel. 2141

**Brandy, Scotch, Gin, Rhum, Etc. Etc.**

Patience en main. Un assortiment assez considérable de brandy, scotch, whisky, Irish whisky, whisky canadien, rye, vin blanc, vin rouge que je vendrai par pas moins de dix gallons ou par cinq caisses à des prix raisonnables.

**J.-B.-E. LETELLIER**

82, rue Dalhousie

Quebec

**Questions du Jour**

**L'Alimentation et la maladie à Québec**

(Suite de la dernière page)

suffisants sur nos marchés au poisson, que le service s'y fait sans aucun souci du public, et que cette marchandise s'y vend plus cher que jamais. De la morue dessalée à quinze centins la livre, à cette saison de l'année, comme l'avons payée nous-même, cela n'a pas de bon sens, à moins que l'on ne prouve que la même compagnie qui s'est fait confisquer dernièrement, à Québec, sept à huit cent mille livres de beurre mis en réserve pour des fins de spéculation, ne soit à l'oeuvre pour faire la rapacité du poisson par l'accaparement. C'est aux autorités municipales d'y voir. Puisqu'elles ont assumé la responsabilité de fournir à la population de Québec le poisson nécessaire à l'alimentation, en établissant, avec l'argent des contribuables, des endroits où l'on peut s'en procurer, c'est à elles de voir à ce que ces mêmes contribuables n'y soient pas saignés à blanc et mal servis par-dessus le marché. Ceux des échevins qui ont pris sur eux de faire ce qu'ils prétendaient être une grande amélioration, avec les lumières du bureau de santé, devraient avoir assez de fierté, de coeur et d'honneur pour surveiller leur oeuvre, et ne pas laisser plus longtemps planer des soupçons sur leurs capacités administratives et leur esprit civique.

Cette mention du bureau de santé, que nous venons de faire, nous servira de transition pour parler un peu de l'étrange maladie qui étend ses ravages sur notre ville depuis quelque temps, et qui paraît s'attaquer surtout à la jeunesse. Il y a eu erreur quelque part dans le service sanitaire, cela saute aux yeux. L'heure viendra d'établir les responsabilités, mais il ne s'agit pas de cela pour le moment. Le public a un impérieux besoin d'avoir confiance en ceux qui sont chargés de voir à ce que la population soit protégée contre les maladies d'un caractère contagieux, quelqu'en soit le nom. Si l'on a été impuissant à les prévenir, ce n'est pas une raison pour les laisser se développer et faire des victimes dans tous les rangs de la société et dans toutes les parties de la ville. Aux grands maux, les grands remèdes :

c'est le temps de mettre cette maxime en pratique, avec connaissance de cause et méthode. Après ce qui s'est passé au bureau de santé et au conseil de ville, le grand public est resté sous l'impression que la discussion d'un aussi grave sujet n'avait pas été accompagnée ni suivie de mesures administratives assez énergiques pour le rassurer. De fait, les nombreux médecins convoqués pour donner leur opinion et suggérer une action convenable, ne paraissent pas avoir fait autre chose qu'une délibération, plus ou moins scientifique, sans portée pratique. Ce n'était pas une consultation officielle, et ils n'ont pas, non plus, officiellement et collectivement exprimé leur manière de voir.

Nous croyons que ces messieurs de la profession médicale à Québec, si nombreux, si capables, si dignes, se doivent à eux-mêmes comme ils doivent à leur clientèle de ne pas garder pour chacun d'eux individuellement les bons moyens qu'ils peuvent avoir d'enrayer et de circonscrire la contagion, aussi bien que de guérir ceux qui en sont atteints. Il semblerait, par le nombre des médecins malades et morts, qu'ils se sont fait eux-mêmes illusion sur le caractère de la maladie, et qu'ils ne se sont pas suffisamment précautionnés contre elle. Ce n'est pas trop attendre de leurs confrères encore valides que de les voir se concerter dans une action commune pour combattre le mal de la manière la plus efficace possible, et dans l'intérêt du plus grand nombre. On nous a donné le nom de médecins qui s'exténuent à faire des visites par jour, et plus encore, et qui se rendent réellement malades à ce jeu-là. Mais il y a, dans la ville, probablement vingt à vingt-cinq mille familles, et il n'est pas possible aux médecins d'aller partout. Le bureau de santé a besoin que son action soit appuyée par le corps médical tout entier pour être efficace, et pour rétablir la confiance plus ou moins ébranlée. Que messieurs les médecins, s'ils en voient la possibilité, n'hésitent pas à rendre ce service à la population de Québec. Nous comprenons les inconvénients qu'il y aurait à livrer leur nom à la publicité: quelques-uns d'entre eux viennent d'en faire une expérience assez cuisante. Mais rien n'empêche que l'opinion collective de plusieurs ou d'un grand nombre de médecins, à la

**DOIT SA VIE A "FRUIT-A-TIVES"**

Le merveilleux remède, fait de jus de Fruits et de toniques inestimable.



M<sup>ME</sup>. ROSINA FOISIZ

9 rue Ste Rose, Montréal.  
"Je vous écris pour vous déclarer que je dois la vie à 'Fruit-a-tives'. J'avais perdu tout espoir de me rétablir, lorsque 'Fruit-a-tives' m'a guérie. Je souffrais terriblement de la Dyspepsie—cela durait depuis des années; et rien ne me soulageait. Je lus quelque chose au sujet de 'Fruit-a-tives', et les essayai. Je n'en ai pris que quelques boîtes, et je suis parfaitement bien. Je vous autorise à publier cette lettre, car j'espère qu'elle aura pour effet de convaincre d'autres qui souffrent de la Dyspepsie, que si elles prennent 'Fruit-a-tives' elles seront mieux."  
MADAME ROSINA FOISIZ.  
50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou frais de poste payés, sur réception du prix, chez Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

suite d'une délibération, ne soit rendue publique sans que leur signature apparaisse au pied du document.

Quoi qu'il en soit, les morts vont vite. Nous conjurons les autorités municipales de ne rien négliger de ce qui peut empêcher a contagion de se propager. Au besoin, que le maire, personnellement éprouvé, s'entoure d'un conseil médical d'urgence, comme autrefois il recherchait les lumières de la chambre de commerce quand il s'agissait des finances de la ville, et qu'il agisse promptement: tout le monde lui en saura gré.

NOTES.— Un marchand-détaillier, qui fait un grand commerce dans son établissement de Québec mais qui a sa résidence dans une campagne voisine, a neuf de ses enfants malades sur ses onze qui composent sa famille. Il a continué de venir à son magasin jusqu'à ce qu'il soit lui-même tombé à son tour. On le dit dans une position critique. L'établissement reste ouvert au public, et l'on n'y a pris aucune mesure hygiénique pour désinfection ou autre chose. C'est la garantie pour le public ?

A Stadacona il existe plusieurs cas de maladie, dont quelques-uns assez graves, et cependant, les médecins qui ont été appelés n'ont pas fait la déclaration obligatoire et ils permettent aussi aux membres des familles de sortir et de vaquer à leur occupations au dehors. Cette conduite, de la part de ces médecins, est criminelle.

Et que d'autres cas que nous ne connaissons pas, qui mériteraient la déchéance et l'emprisonnement des médecins qui s'en rendent coupables ?

**LEGER PICARD, Propriétaire.**

**Picard Machine Shop**  
INGENIEUR-MECANICIEN

Tous travaux mécaniques de toutes sortes, exécutés dans le plus bref délai.  
Réparations d'Engins à vapeur, à gazoline, automobiles, etc.  
Précision une spécialité. Engins stationnaires, portatifs, tracteurs maritimes.  
Machines électriques, hydrauliques, à essence.

**SERVICE DE PREMIER ORDRE**  
NO. 5 RUE LALIBERTÉ  
TEL 1917 RÉSIDENTE 4231

## LA NAVIGATION HIBERNALE

(Suite de la page 4)

des obstacles imaginaires qui se sont emparés de l'esprit public et lui ont inspiré des préventions que, au début, j'ai eu à combattre sans relâche. Ces préventions faisaient de la traversée par bateaux à vapeur entre Québec et Lévis la bête noire des passagers; il en a été ainsi quant au détroit de Northumberland, et il en est encore de même pour ce qui regarde la navigation d'hiver dans le golfe et sur le fleuve Saint-Laurent. Dans aucune des entreprises dont nous parlons, les équipages n'ont souffert, et les tempêtes de neige ne leur ont fait courir aucun danger. Le "Northern Light", durant cinq hivers consécutifs, a navigué à travers le détroit de Northumberland sur une étendue de 50 milles, dans un région entourée de rochers et de battures, subissant bien des tempêtes de neige sans le plus petit danger. La raison en est évidente: cette neige qui "croule du ciel", comme dit Victor Hugo, est toujours accompagnée de tempêtes de vent qui, comme on l'a déjà expliqué, poussent les glaces sous le vent; le navire en se tenant au vent les a toujours sous le vent et puis il lui devient impossible d'être entraîné à la côte, attendu que le "Northern Light" est couvert de l'avant au derrière et que l'appareil du gouvernail et la cabine de vigie sont convenablement placés à l'avant. Les équipages engagés dans le commerce au nord de l'Atlantique, durant l'hiver, sont exposés à de grandes souffrances à cause de l'accumulation des glaces sur le pont et dans le grément un désavantage dont ils ne souffriraient pas s'ils naviguaient sur le Saint-Laurent durant cette saison".

Depuis que M. Sewell a écrit son article, le projet de l'établissement de la navigation d'hiver a été discuté, à diverses époques, dans la presse. J'ai moi-même publié plusieurs articles sur ce sujet.

Il y a quatre ou cinq ans, un professeur de l'Université McGill, —M. Barnes, si ma mémoire ne me fait pas défaut— a été jusqu'à prétendre qu'elle serait praticable de Montréal au golfe. Et pour faire des études sur ce sujet il fit plusieurs voyages dans le golfe à bord du "Montcalm".

Si M. Sewell, qui s'y connaissait, pouvait, en 1881, décréter que la navigation d'hiver était relativement facile, que doit-on en penser aujourd'hui que les phares ont été multipliés, que le chenal a été, à la traverse de St-Roch et à l'île-au-Grues, considérablement amélioré, que l'on a fait aussi des améliorations au chenal du nord, que les vaisseaux sont plus puissants, que leur construction est meilleure, et que, ce qui n'est pas à dédaigner, nous avons la télégraphie sans fil.

Mais si les tempêtes de neige ne sont pas à craindre dans le détroit de Northumberland, quoiqu'en dise M. Sewell, elles le sont dans le fleuve, du moins de Québec à la Traversée, où le fleuve est hérissé de dangers pour les vaisseaux à forts tirants d'eau; elles le sont plus particulièrement à l'île-aux-Grues et à la Traversée où le chenal est étroit et tortueux. Mais ces obstacles seraient disparus si, n'écoulant pas les objections non justifiées des pilotes, le gouvernement avait amélioré le chenal du nord.

Pour obvier aux dangers qu'offrirait les tempêtes, je suggérerais, il y a quelques années, la construction de deux havres de refuge, soit à l'île Saint-Barbané ou dans les îles du Bic, à l'entrée de la station de pilotage, et un autre à l'île-aux-Grues. A l'aide des instruments météorologiques perfectionnés que l'on possède aujourd'hui, et de la télégraphie sans fil qui permettrait de connaître la direction des vents et l'état de la température des grands lacs au golfe, et avec une couple de havre de refuge, la navigation hibernale serait une entreprise facile, excessivement avantageuse, non-seulement pour Québec, mais plutôt pour Montréal, l'Ontario, l'Ouest Canadien et l'Ouest Américain. Nous ne serions plus forcés, l'hiver, de faire nos expéditions et de recevoir nos importations par les ports de New-York, Boston et Portland, et la distance entre Liverpool et Québec, et Winnipeg et Chicago, également, serait réduite de 780 milles.

Si nous avions eu des hommes politiques clairvoyants, si le fanatisme des uns et la jalousie des autres n'y avaient pas mis d'entraves, si, disons-le aussi, les Québécois avaient été plus ambitieux, moins politiciailleurs, plus tenaces dans leurs revendications, plus judicieux dans le choix de leurs représentants, nous aurions d'ores et déjà, la navigation d'hiver; car les intérêts qui se sont ligüés, et qui se ligüent encore contre la route du St-Laurent, et plus particulièrement contre Québec, n'auraient pas triomphé. Le Grand-Tronc, au lieu de se créer des facilités terminales à Portland les aurait installées à Lévis, et le Pacifique, pour ne pas perdre une certaine portion de son fret n'aurait pas construit sa ligne courte de Montréal à St-Jean, N. B., mais se serait plutôt efforcé de voir à l'amélioration du port de Québec. On n'aurait pas, non plus, saboté le Transcontinental comme on l'a fait entre Cochrane et Québec et les usines de Saint-Malo, occupant quatre fois l'espace que les bâtisses actuelles abandonnées occupent, donneraient le pain à des milliers de pères de familles, tandis que l'industrie et le commerce de la ville de Québec auraient quintuplé, sans pour cela nuire en quoi que ce soit à Montréal qui jalouse notre position géographique, à Toronto qui aimerait nous voir crever de faim, ni à l'Ouest qui y trouverait plutôt son avantage dans la réduction des taux de fret et la plus grande rapidité des échanges commerciaux,— sans parler des avantages inappréciables qui résulteraient pour le transport des trou-

R. R.

## L'Homme qui ne le dira pas

I.

Vous l'avez rencontré lundi, et il vous a parlé en ces termes:

—Savez-vous, mon cher, qu'il se passe de drôles de choses dans notre petite société? Un tel qui roule carrosse en cette ville, était, naguère encore garçon d'écurie chez des Anglais, au village de X. Il y a quelque chose de bien singulier dans cette fortune rapide du cocher susmentionné;— J'en sais le fin mot, mais je ne puis le dire.

Fuyez passants, fuyez "l'homme qui ne le dira pas!"

II.

Vous l'avez rencontré mardi, et il vous a parlé en ces termes:

—Savez-vous, mon cher, que je viens des élections? Rien de plus drôle! mais à propos de la candidature de notre ami A... (qui va se faire battre!) il s'est passé des choses qui défient toute narration! Des choses, tenez! mon cher, des choses! ... J'en sais le fin mot, mais ne puis le dire.

Fuyez, ô candidats, fuyez "l'homme qui ne le dira pas!"

III.

Vous l'avez rencontré mercredi, et il vous a parlé en ces termes:

—Vous savez, mon cher, que, depuis deux ou trois mois, je courtise, avec certaines chances de succès, la petite Chose? Les affaires allaient bon train, mais, ô Fortune amie, je me suis présenté hier un peu à l'improviste, et si vous saviez ce que j'ai constaté?—J'en sais, moi, le fin mot, mais ne puis le dire.

Fuyez, jeunes fillettes, fuyez "l'homme qui ne le dira pas!"

IV.

Vous l'avez rencontré jeudi, et il vous a parlé en ces termes:

—Savez-vous, mon cher, qu'il se passe quelque chose d'étrange dans le ménage de Z.? Madame est pâle, Monsieur est sombre; quand vous allez là on vous reçoit avec des airs de défiance craintive. Oh! croyez-le, il se passe quelque chose d'étrange en cette maison.— J'en sais le fin mot, mais ne puis le dire.

Fuyez, heureux époux, fuyez, "l'homme qui ne le dira pas!"

V.

Vous l'avez rencontré vendredi, et il vous a parlé en ces termes:

—Savez-vous, mon cher, que je viens de rencontrer votre ami W.? Je ne l'avais pas vu depuis un siècle, et il m'a demandé de vos nouvelles. Je lui ai répondu que vous étiez fort bien. —Mais, ajoute-t-il, et cette vilaine petite affaire? ai-je répondu. —Oh! dit-il, vous en savez le fin mot, mais n'osez le dire!

Fuyez, honnêtes gens, fuyez "l'homme qui ne le dira pas!"

VI.

Vous l'avez rencontré samedi, et il vous a parlé en ces termes:

—Vous savez, mon cher, que R... faisait autrefois des affaires considérables avec vous? Depuis quelques mois, il a transporté son champ d'opération sur un autre terrain en restant votre débiteur pour une forte somme. Vous avez cru, vous croyez encore, que tout va bien. Moi, j'en sais le fin mot de tout cela,— mais ne puis le dire.

Fuyez, jeunes négociants honnêtes et entreprenants, fuyez "l'homme qui ne le dira pas!"

VII.

Vous l'avez rencontré dimanche, en allant à l'église, et il vous a parlé en ces termes:

—Mon cher, que de choses bizarres se passent même entre les membres de notre clergé! Le sermon de ce jour, à notre petite église,, nous révélera peut-être (Suite à la page 5)

## EXCELLENTS TONIQUES

Aux personnes faibles, épuisées ou convalescentes nous pouvons recommander entres autres fortifiants:

Vin Tonique Royal, \$1.00 la bouteille  
Vin de Quinine Royal, 90 cts la bouteille  
Assaya Neurall, \$1.50 la bouteille  
Tonique Ferrugineux Rexall au céleri  
Remède Rexall pour les nerfs  
Adressez-vous toujours à la

La Pharmacie L. - E. MARTEL  
Phone 2483 . . . . . 51 rue St-Joseph

— OU —

MARTEL & DION (Pharmacie Rexall)  
107-109 rue St-Joseph Phone 6161



## Durant les Temps Frais d'Automne

Il faut Porter un Pardessus d'Automne

Rendez-vous tout simplement à notre  
RAYON SPECIAL

Notre Choix vous intéressera sûrement —  
Dans le cas contraire, les ateliers Semi  
Ready confectionnent en 4 jours  
toutes les commandes d'habits  
et pardessus

# Jules Gauvin

Rep. SEMI READY

183 St-Joseph

Québec

# THÉÂTRES

Circuit Drapeau

**IMPERIAL** Troupe BELLA OUELLETTE dans  
Le **Cinema Revelateur**

Changement de drame chaque semaine

MATINEES : Mardi, Jeudi, Samedi—SOIREE de GALA  
Mercredi et Vendredi

**"PRINCESS"** COMEDIE MUSICALE  
TIZOUNE et sa troupe  
ET VUES ANIMEES — Admission 15 sous

**"CRYSTAL"** 3 SERIES PAR SEMAINE  
les lundi, mercredi et vendredi  
ADMISSION 10 sous

## HOTEL VICTORIA H. FONTAINE Prop.

Plan Européen et Américain

\$2.50 et plus Avec bain \$3.00 et \$3.50

## La Cie d'Agences Européennes

Liqueurs et Produits Alimentaires en Gros

4 rue NOTRE-DAME PHONE 2914

Vendons par quantité de dix gallons à la fois — Scotch, Gin, Brandy, Whisky, Etc.

## HOTEL RIENDEAU, LTEE.

Le rendez-vous des Canadiens-Français

58-60 PLACE JACQUES-CARTIER MONTREAL

Situé près du Palais de Justice et de l'Hotel de Ville, à proximité des gares de chemins de fer et du Pont.

P. A. SANSON, VICE-PRES.-SEC.  
WILFRID GERVAIS, PRES.-TRES.

Téléphone Ma. n 6131

L'hotel a été récemment remis à neuf. Confort à prix modérés.

J.-S. MATTE J.-B. MATTE J.-Arthur Larue Eugène Trudel  
C. A., L. I. C. C. A., L. I. C.

### Matte & Matte

COMPTABLES

Vérification de livres—Inventaires—  
Fidélité—Administration—Liquidation  
de faillites—Collection.

88 RUE ST-PIERRE

Tél. 2975 QUEBEC

21 Aout 1 An

### Larue & Trudel

Comptables Licencés

(Chartered Accountants)

126, RUE ST-PIERRE

### Larue, Trudel & Picher

Liquidateurs de faillites,  
administrateurs de successions,  
fiduciaires, compromis entre  
débiteurs et créanciers. Ex-  
pertises.

EDIFICE "DOMINION" QUEBEC

Téléphone : 4520-4521

Galipeault, St-Laurent,  
& Métayer  
AVOCATS

Edifice de la Banque Impériale  
RUE ST-PIERRE, Tél. 2762.

HENRI POULIOT  
NOTAIRE

Chambre 309  
EDIFICE QUEBEC RAILWAY  
QUEBEC.

Tél. 902



### Archi boche

Le "Star", de Saskatoon, demande la suppression de tous les journaux qui ne sont pas publiés en langue anglaise. "Québec a naturellement droit à ses journaux canadiens-français", dit ce journal bien renseigné, "mais il est regrettable que même des journaux de cette langue soient publiés en dehors de cette province".

A cette sortie fanatique et stupide le Patriote de l'Ouest répond :

"Que nos amis se rassurent : nous ne prendrons pas la chose au tragique. Et en attendant que notre sentence de mort soit définitivement prononcée, nous nous portons assez bien. Dieu merci ! Pourquoi ne pas l'avouer, le "Patriote" n'a jamais été plus en faveur auprès du public franco-canadien que depuis la campagne de fanatisme entreprise par l'organe orangiste de Saskatoon".

Et ce sont ces têtes carrées-là qui voudraient conduire le pays.

### "L'HOMME QUI NE LE DIRA PAS".

(Suite de la page 4)

des faits qui vous étonneront, qui vous laisseront tout abasourdi. Le prédicateur m'en a fait hier pressentir quelques idées, mais je n'ose répéter ce qu'il m'a dit.

(Ce dimanche-là, dans la petite église du village de S. . . . un prédicateur éloquent développait cette phrase du grand Bossuet :— "La fin de la religion, l'âme des vertus et l'abrégé de la loi c'est la charité. . .")

Fuyez, âmes franchement chrétiennes, fuyez "l'homme qui ne le dira pas!"

E. B. de ST. AUBIN.

Raoul Fafard. Armand Sylvestre.  
L.L.B. L.L.B.  
Tél rés. 6316 Tél rés. 3472

Téléphone 6515

FAFARD & SYLVESTRE  
AVOCATS

85 Rue St-Pierre

## Belleau & Auger

ASSURANCES

Feu, Vie, Marine  
Cautionnement

85, rue St-Pierre  
QUEBEC

Téléphone 1907

## CES TROUS Venin de Crapauds

Nous avons annoncé, il y a une quinzaine de jours, que le département de la voirie municipale avait fait exécuter certaines réparations aux rues où l'on se tordait le cou. Nous avons aussi signalé la façon dont ces réparations étaient faites.

On a tout simplement rempli les trous et les ornières avec de la pierre concassée mélangée de sable et quelques fois on y a ajouté un peu de boue pour lier le tout.

On comprendra facilement que ces réparations, exécutées de façon si stupide, n'aient pas tenues longtemps.

On a pris au-delà de quinze jours pour réparer aussi machinalement la première Avenue, et l'on n'avait pas encore terminé les travaux que ceux que l'on avait exécutés en premier lieu n'y paraissaient plus.

On dira peut-être que nous revenons souvent sur ce sujet. Nous y reviendrons inlassablement jusqu'au jour où notre administration municipale aura adopté des méthodes plus sensées pour exécuter ces travaux.

L'argent que l'on dépense dans ces travaux ainsi stupidement fait est de l'argent jeté au feu, gaspillé en pure perte.

Il n'en coûterait guère plus cher de faire ces travaux d'une façon sensée, et l'argent que l'on gaspille de si déplorable façon pourrait être employé à meilleur profit.

Rien d'étonnant que les taxes augmentent avec le système antediluvien qui règne à l'Hôtel de Ville, et rien d'étonnant que la ville de Québec reste toujours dans le trou avec le peu d'esprit civique qui règne parmi ses habitants.

sous-sols des loges orangistes et de certains temples Méthodistes recèlent des quantités considérables de venin des plus velleux crapauds, et que ce venin est savamment répandu pour empoisonner tout le pays.

Et nous dirions la vérité.

Le dégoûtant organe des Orangistes, La Sentinel, a annoncé, il y a quelque temps, qu'il y avait, dans toutes les églises catholiques de la province de Québec et des Provinces Maritimes, tout un arsenal rempli d'armes qui devaient servir le jour où le Pape commenderait un soulèvement général pour assurer sa souveraineté au Canada.

Les lecteurs de la Sentinel ont avalé cette visqueuse couleuvre sans sourciller; il y en a même qui, dans leur délire— peut-être le "delirium tremens", car bon nombre de ces hypocrites sont d'invétérés ivrognes qui prêchent la prohibition et qui se saoulent dans leurs caves,— il y en a, disons-nous, qui, dans leurs hallucinations ont cru voir des pièces d'armes dans les décombres d'une église catholique récemment incendiée. Tel ce pasteur McLeod, de l'Île-du-Prince-Edouard, qui a écrit à la Sentinel qu'à "la suite d'un récent incendie à la cathédrale catholique de Saint-Dunstan, on a trouvé dans les ruines une grande quantité de fusils."

Mis en demeure de prouver son avancé le bonhomme a déclaré qu'il n'avait jamais fait de semblables déclarations, qu'il avait simplement dit que cela se disait.

Et dire que cela s'imprime dans un journal qui voit le jour dans la ville-lumière; que ce journal est rédigé par un nommé Hocken; que ce nommé Hocken représente au parlement fédéral, les intelligents électeurs d'une circonscription électorale de Toronto.

Et dire qu'il se publie, comme cela, toutes les semaines, tous les jours, des insanités de ce calibre, de semblables goujateries de porchers dans la Sentinel et dans quelques autres journaux de l'Ontario.

Il y une chose que nous pourrions retorque: c'est que les

### SUPREME ESSENCE D'ERABLE

Avec cette essence, vous fabriquez vous-même le meilleur sirop d'une véritable saveur d'érable, et vous réduisez de moitié son prix de revient. Demandez la **Suprême Essence** chez les bons épiciers et pharmaciens. Directions très simples sur chaque bouteille. En vente, à 25 sous. Sur réception de ce montant, nous envoyons une bouteille franco par la poste.

COMPAGNIE CARON

111, rue St-Joseph Québec.

## AVIS

J'ai encore en mains un assortiment complet de vins et liqueurs.

Veillez nous envoyer votre commande et nous ferons le reste.

**FRS BOURET**

145 rue St-Paul

QUEBEC

### J.-Phileas Cantin

NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque.

Bureau du jour Bureau du soir  
126 rue St-Pierre. 1136 rue St-Valier

Tél. 2719

### BUREAU DU SCIR

325 St-Joseph Tél.: 1880

### Oscar Drouin

AVOCAT LL. L.

81 rue St-Pierre. Tél. 5900

E TANGUAY J. H. LEBON

### TANGUAY & LEBON

ARCHITECTES

20 RUE D'AGUILLON

Tél. 1466.

Hector Laferté Louis A. Pouliot  
Tél. rés. 4089 Tél. rés. 1725  
Tél. Bureau 1135

### Laferte & Pouliot

AVOCATS

83, RUE ST-PIERRE

### Paris Cafe

Restaurant de Première Classe d'Europe  
que nous offrons est un grand  
régal de bon goût

25, N.-D.-des-Anges Tél. 1711

### Nous recommandons les produits



CONSERVEZ LES COCHONS.

### Oeufs et Volailles

Nous sommes la plus grande Ferme Avicole Privée du Pays. Elevons, achetons, échangeons, vendons tout ce qui est connu en fait de Volailles, dans une Basse-Cour moderne, Poules, Canards, Oies, Dindes, Pigeons, Lapins, Paons Outardes et Canards sauvages domestiqués. Pintades, Tourterelles, Serins, Etc. Nous possédons quantités de Cochons de toutes races pures, Dindons Bronzés, Jars Toulouse, Jars Canard Pékin, Coureur Indien, Rouen, Cayuga, Sauvages, Orpington Fauve, etc. Oeufs maintenant prêts pour incubation. Demandez notre catalogue illustré de 20 gravures, des Races de Volailles les plus avantageusement connues au pays. 15 sous par copie. Aussi Traité Élémentaire en français sur l'Élevage du Dindon. 25 sous. Toutes nos Races garanties absolument Pures et Primées. Incluez toujours timbres pour réponse, car nous recevons quantité de lettres tous les jours de notre bon Roi George fait avec de bon crédit. Nous avons les animaux à vendre. Écrivez ici maintenant, nous sommes Canadiens français, et nous garantissons satisfaction. La Ferme Avicole Yamaoka-St-Hyacinthe, Qué. ARTHUR S. COMEAU, Propriétaire.

### C. A. LAFRANCE

NOTAIRE

ARGENT A PRETER

Rue St-Pierre

TÉL. 1502.

### J. P. E. GAGNON

L. I. C.

Successeur de

### V. - E. PARADIS

Comptable auditeur

Liquidateur de Faillites

ET

Administrateur de Successions

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.

44-46 rue Dalhousie

Bâtisse Richelieu

### THEATRE VICTORIA

Le plus beau, le plus sûr, le plus chic, théâtre de Québec

Vues inédites et choisies

Changements deux fois par semaine, Lundi et jeudi

Orchestre superbe sous la direction de

### A. Claperton

Prix : Matinées, - - 10c  
Soirées, - - 15c

Sou du Pauvre compris

ESSAYEZ - LE

### La Basse-Cour

Paraîtra, en Octobre, le premier numéro d'une revue consacrée exclusivement à l'élevage des volailles: poules, dindons, oies, canards, pigeons, etc, et autres animaux de basse-cour tels que lapins, chiens, etc. Abonnement: \$1.00 par année; trois ans, \$2.00. Il n'y a pas de personnes qui s'intéressent à l'élevage des volailles qui ne trouvera pas son profit en s'y abonnant. Numéro spécimen, 10 sous. Tarif d'annonces sur demande. S'adresser à: La Basse-Cour, 317 rue St-Joseph, Québec.

### Changement général d'horaire en vigueur le dimanche 29 septembre.

Les chemins de fer du Gouvernement annoncent un changement général d'horaire sur les lignes de l'Est, changement qui prendra effet le dimanche 29 septembre. Voici les détails les plus importants à ce sujet. Le train No. 200 OCEAN LIMITE, entre Montréal et Halifax, circulera tous les jours excepté le dimanche. Départ de Montréal, à 7h. p. m., arrivée à Halifax à 12.20 (minuit) le lendemain. À destination de l'Ouest ce train partira de Halifax à 7h. 45 a. m. tous les jours, le dimanche excepté, pour arriver à Montréal à 7h. 10 a. m. le lendemain. L'EXPRESS MARITIME, entre Montréal et Halifax, circulera tous les jours. Allant à l'Est, départ de Montréal à 8h. 20 a. m., arrivée à Halifax à 8h. 40 p. m., le lendemain. Allant à l'Ouest, départ de Halifax

à 3h. p. m., arrivée à Montréal à 8h. 15 p. m. le lendemain. Etant donné ce changement général d'horaire, l'OCEAN LIMITE, à destination de l'Est, ne partira pas de Montréal le samedi 28 septembre, et l'EXPRESS MARITIME, à destination de l'Est, partira ce jour-là de Montréal à 9h. 25 a. m. pour se rendre jusqu'à Halifax.

Pour faire suite à ce changement les trains Nos. 45 et 46 de l'Express local entre Québec et Montréal et les trains Nos. 31 et 32 entre Rimouski et Lévis seront retirés du service. Il suffit de s'adresser à n'importe quel agent des chemins de fer du Gouvernement pour avoir tous les renseignements voulus au sujet de ces différents changements.

### AVIS D'ASSEMBLEE

Canada, Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Québec, Dans l'affaire de J.-A. ALPHONSE BEAUDOIN Marchand, Charny—Insolvable.

Avis est par le présent donné qu'en vertu d'un ordre de la Cour en date du 7 octobre 1918, une assemblée des créanciers, aura lieu au Palais de Justice à Québec, le seizième jour d'octobre 1918, à dix heures A. M., pour donner leur avis touchant la nomination d'un curateur, et d'un ou plusieurs inspecteurs, aux biens de cette faillite.

J.-P.E. GAGNON, Gardien provisoire

### Vente à l'Encan

CANADA, Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Québec, No. 1145

Re: CEMENT PRODUCTS COMPANY OF CANADA

Avis est par le présent donné que MARDI LE 29 OCTOBRE 1918 A 11 HEURES A. M. sera vendu à nos bureaux l'actif de la dite compagnie en liquidation, comme suit:

- Item "1"—(A)—Les immeubles de la Compagnie en liquidation situés à St-Jean, Ile d'Orléans, connus et désignés au cadastre officiel de la paroisse de St-Jean, Ile d'Orléans, comté de Montmorency, sous les numéros 210, P 208-206-209 P 211, superficie 4 1/2 arpents plus ou moins avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.
- (B)—Un lot de grève situé entre la ligne de basse marée sur le fleuve St-Laurent et les lots connus et désignés au cadastre officiel de la paroisse de St-Jean, Ile d'Orléans, comté de Montmorency, sous les numéros 152-155-159 160 et 161, superficie 4 arpents, 80 perches plus ou moins.
- (C)—Les lots de grève situés entre la ligne de basse marée sur le fleuve St-Laurent et les lots connus et désignés au cadastre officiel de la paroisse de St-Jean, Ile d'Orléans, comté de Montmorency, sous les numéros 195-196-198-200-201-201a-202-203-204-205-206 208-210-211.
- (D)—Les droits de Mines et Métaux inférieurs concédés par la Couronne sur la partie du lit du fleuve St-Laurent comprenant deux bandes de terres contigües l'une à l'autre, contenant 133 arpents plus ou moins à marée basse, et située à 9716 pieds au nord à partir de la limite extrême est de l'Ile d'Orléans, et plus amplement décrits dans la dite concession, le tout évalué à \$17,500.00

- "2"—Un concasseur à pierre "Max F", grande, à partir de 1/4 pouce avec accessoires, 1,117.00
- "3"—Un mélangeur à béton, grand "Builders & Contractors Plant, London", 812.00
- "4"—Un mélangeur à béton, petit (Berbet Maschinenbau), 564.00
- "5"—Trois machines pour trilles à blancher (Berbet) avec accessoires, 724.75
- "6"—Quatre machines pour trilles à toiture (Berbet), 1,006.00
- "7"—Une grande machine à tanner (Frey & Co) avec accessoires, 5,647.00
- "8"—Une petite machine à tanner (Frey & Co) avec accessoires, 3,287.00
- "9"—Cinq machines à brosser en béton, avec moules (Berbet) aussi une machine à brosser (Ideal Power) et accessoires, 1,975.85
- "10"—Cinq machines à brique (Berbet) avec accessoires, 2,030.00
- "11"—Une bouilloire horizontale 60 c. v. 54 pvs diamètre

- 14 pds. long complète avec tuyau 50 pds. haut et 24 pds. diamètre (Jenckes Machine Co.), 585.00
  - "12"—Un engin (Jenckes) 60 c. v. complet avec accessoires, Cylindre 12" diamètre, poulie 72" diamètre, par 15" de face, 567.00
  - "13"—Un dynamo (Can. Genl. Electric Co) 14 K. W. complet avec accessoires, 382.30
  - "14"—Un lot d'arbres de couche, 446.00
  - "15"—Un lot de courroies, cuir et caoutchouc, 231.59
  - "16"—Un lot de poulies, différentes grandeurs, 139.48
  - "17"—Un "derrick" stationnaire, 5 tonnes, outillé et mû à l'électricité, avec accessoires, et table tournante, 1,089.50
  - "18"—7160 pds. de rails servant au tramway, avec fiches dormants, etc., 1,398.70
  - "19"—Roulant servant au tramway, camions et chars, (Dump Cars), 594.00
  - "20"—L'installation électrique et les lampes servant à l'éclairage du quai de la manufacture et du tramway, 490.00
  - "22"—Le quai construit sur la propriété de la Cie, 9,000.00
  - "22"—1769 poches de marbre concassé et en poussière, 1,584.26
  - "23"—2300 Tuyaux d'égoûts de différentes grandeurs à être vendus par lots séparés suivant leur grandeur, 9,062.21
  - "24"—Un lot de sable et de pierre concassé, 1,086.00
  - "25"—5188 lbs de vieux fer en barres pour beton armé, 102.76
  - "26"—400 pds. Balustrade, incomplète, 450.00
  - "27"—Ameublement de bureau, de manufacture, outillage, modèles, matériaux, etc., 3,743.13
  - "28"—Ameublement à Québec, 879.25
  - "29"—21 Tuyaux l'égoût 42" à Québec, 211.68
  - "30"—Dettes de livres, 7,379.20
- Les titres, livres et autres documents peuvent être examinés aux bureaux des liquidateurs. La manufacture sera visitée sur demande aux soussignés.
- LARUE, TRUDEL & PICHÉ, Liquidateurs, Bureau: Edifice "Dominion", 116 rue St-Pierre, Québec, Québec, 26 septembre 1918.

### VENTE A L'ENCHERE

Dans l'affaire de STANISLAS REMI PAGE Marchand-général, St-Ludger, Insolvable.

Avis est par le présent donné que VENDREDI, 18 OCTOBRE 1918 A 11 HEURES A. M.

Sera vendu à mon bureau 44, rue Dalhousie, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

- A.—Fonds de commerce général, 27,224.97
  - Ameublement du magasin, 353.40
  - \$7,608.37
  - B.—Les crédits suivant liste, environ, 1,000.00
  - C.—Le roulant: chevaux, voiture, etc., 750.50
  - D.—Un lot de bois (pin, épinette, etc.), 300.00
  - E.—Une caisse enregistrée "National", 350.00
  - F.—Les droits de l'insolvable dans The Pagé Neverdrop Hook Co.,
  - G.—Les droits de l'insolvable dans l'aqueduc de Saint-Ludger.
  - H.—Les lots 6 et 7 subdivision du lot 49, canton Gayhurst, avec les bâtisses, et la Buanderie érigée sur le lot No 10 (Magasin).
  - I.—Un emplacement portant les Nos. 17, 18, 19, 20, 21, 22, de la subdivision du lot 49, canton Gayhurst.
  - J.—Un terrain portant les Nos. 10, 12, 14, 15, subdivision du lot 49, canton Gayhurst, avec maison et hangar, sauf à distraire la partie sur laquelle est érigée la Buanderie sur le No. 10.
  - K.—2 lots de terre situés dans le 10ème rang, canton Risborough, portant les Nos. 2A et 2B, avec petite maison.
  - L.—Un lot de terre dans le 10ème rang canton Risborough, portant les Nos. 7A et 7B, avec bâtisses.
  - M.—100 acres de terre, dans le 9ème rang, canton Risborough, portant le No. 6A, à distraire la partie sur laquelle est bâtie le moulin.
  - N.—100 acres de terre, dans le 9ème rang, canton Risborough, portant le No. 7A.
  - O.—2 7-8 arpents de terre dans le 9ème rang, canton Risborough, portant le No. 85.
  - P.—La moitié indivise des lots 16A, 16B, 17A, 17B, 18A, 18B, du 9ème rang du canton Risborough.
  - Q.—Les lots 17A, 17B, 18A, 18B, du 9ème rang, canton Risborough. L'inventaire la liste des crédits, etc, sont visible à mon bureau.
- La vente se fera pour chaque item séparément en bloc, à tant dans la piastre, pour les items A, B, C, et au

plus haut enchérisseur pour les autres items. Le magasin sera ouvert mercredi, le 13 octobre 1918, pour inspection du fonds de commerce, crédits, etc. Conditions de paiement: argent comptant.

J. P. E. GAGNON, Curateur

Bureau: 44, rue Dalhousie, Bâtisse de Canada Steamship Lines Ltd.

### Avis d'incorporation

"THE QUEBEC OIL & GREASE COMPANY, LIMITED".

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec il a été accordé par le lieutenant gouverneur, de la province de Québec, des lettres patentes, en date du douze d'août 1918, constituant en corporation MM. Marquis-S. Smith, industriel, de Salem, Etat de Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, John-Walter Mackenzie, agent, François-Xavier Goldbout, avocat, J.-Alphonse Bonhomme, comptable, et Blanche Masson, sténographe, de Québec, pour les fins suivantes: Faire affaires généralement comme manufacturiers, acheteurs, vendeurs et marchands de tout ce qui peut faire l'objet de ce commerce et généralement être agent pour tout ce qui peut faire l'objet de ce négoce;

Exercer le commerce de fabricants, acheteurs, vendeurs et marchands d'huiles, savons, graisses et lubrifiants de toutes sortes; exercer le commerce de marchands à commission, d'agents des manufacturiers, achetant et vendant l'huile, le savon, la graisse et les lubrifiants en général;

Prendre charge pour le prix convenu et exercer comme négoce en exploitation le commerce d'une certaine société ou corporation, dont les objets sont totalement ou partiellement semblables au précédent, et les payer totalement ou partiellement en numéraire ou partiellement en actions libérées de la compagnie ou autrement, et assumer le passif d'aucune telle personne, société ou compagnie;

Acquiescer, construire, entretenir, exploiter et administrer des fabriques, entrepôts, d'autres installations et l'outillage nécessaire aux objets de la compagnie;

Acquiescer, détenir et posséder des actions dans d'autres corporations exerçant un négoce similaire en tout ou en partie, et les payer soit en numéraire ou partie en numéraire, ou émettre des actions libérées de la compagnie en paiement intégral ou partiel d'elles; ou autrement tel que convenu, et les vendre ou autrement les négocier;

Avoir toute propriété ou les droits acquis par la compagnie de la manière que la corporation le jugera avantageux pour les services rendus à la compagnie par émission et répartition d'actions, d'obligations ou d'autres valeurs de la corporation, pleinement libérées et non-sujettes à appel;

Solliciter, acheter ou autrement acquiescer aucunes patentes, licences, concessions et autres privilèges analogues conférant aucuns droits limités, exclusifs ou non-exclusifs à l'usage d'aucun secret ou autre renseignement relatif à une invention ou à un procédé, et faire valoir, vendre, louer ou autrement négocier ces patentes, licences ou concessions;

Conclure aucun arrangement relatif au partage des bénéfices, à l'unification des intérêts, à la coopération, au risque mutuel, à la concession réciproque ou autrement avec aucune personne ou compagnie exerçant un commerce quelconque, ou susceptible d'être exercé de façon à profiter directement ou indirectement à la compagnie;

Vendre, louer, aliéner ou autrement disposer de l'entreprise et de l'actif de la compagnie, ou d'aucune partie, aux prix, termes et conditions que la corporation trouvera convenables, et plus particulièrement accepter en paiement des actions, obligations ou débentures d'aucune autre compagnie exerçant un commerce totalement ou partiellement semblable au négoce qu'exerce la corporation;

Les pouvoirs contenus dans aucuns des paragraphes ci-haut ne seront nullement limités ou restreints par référence aux termes d'aucun article du présent acte, sous le nom de "The Quebec Oil & Grease Company, Limited", avec un fonds social de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) parts de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaire de la corporation, sera à Loretteville. Date du bureau de secrétaire de la province, ce deuxième jour d'août 1918.

Le sous-secrétaire de la Province, J.-C. SIMARD.

# OUVRIERS

Nos fameuses bières de t m-  
pérence sont insurpassables.  
Demandez - les partout

TIP-TOP BEER  
BIERE BLONDE  
BIERE CHAMPLAIN  
Porter CHAMPLAIN

La Brasserie Champlain  
LIMITÉE  
QUEBEC

## LES YEUX

Comment juger une personne  
par les yeux....

Les yeux "très saillants", sont  
un signe de lourdeur l'esprit, de  
manque de bon sens.

Les yeux "enfoncés et mobi-  
les" sont un signe de ruse et de  
malice.

Les yeux "vipérins, étince-  
lants" sont un signe de raillerie,  
de cruauté.

Les yeux "Ni saillants, ni en-

foncés" tenant le juste milieu,  
indiquent les bonnes moeurs,  
l'égalité du caractère, l'équilibre  
de l'esprit.

Les yeux "petits, vifs, mobiles"  
indiquent un esprit inquiet, rusé,  
vieux.

Les yeux "Clignotants, trou-  
bles, et à fleur de tête" indi-  
quent de la timidité, de la crain-  
te, absence de finesse.

Les yeux "clairs, vifs, regard  
droit, sont un signe d'esprit sen-  
sé, de courage et de volonté.

Défiez-vous des "regards obli-  
ques", qui annoncent le méchan-  
ceté, la perfidie, l'inhumanité.

La parole ne reproduit que la  
pensée de l'homme.

## SUR L'ALBUM DE MA MARRAINE.

A JACQUELINE D....

Ma filleule et marraine.

Je viens de passer quatre jours  
Dans une cité merveilleuse,  
Sans ouïr battre les tambours  
Ou ricaner la mitrailleuse.

Oui, j'ai dormi dans des draps fins,  
Mangé dans de la porcelaine,  
Bu non du pinard, mais des vins:  
Tout cela grâce à ma marraine.

Au lieu de me laisser tout seul  
Tralner dans Paris ma tristesse,  
Elle a fait à son vieux filleul  
La charité de sa jeunesse.

Si bien qu'on a sacré parfois  
En apercevant notre équipe  
Où fraternisaient dans nos doigts  
Son éventail avec ma pipe.

Mais c'est fini; je pars demain,  
Il faut "boucler ma soubreveste".  
Je pars; dans sa petite main  
C'est un peu de mon coeur qui reste;

Et je vais, l'âme et les yeux pleins,  
Au pays des sombres épreuves,  
Au pays où se font les veuves,  
Les veuves et les orphelins....

Mais au seuil du sinistre empire,  
Pour charmer les derniers instants,  
Sur tes lèvres de dix-huit ans  
Paris mit son dernier sourire.

Aussi, dans ce cruel été  
J'emporterai ta frêle image  
En me disant que la gaité  
Est une forme du courage;

Et si je meurs dans mon élan  
Souviens-toi sans mélancolie,  
O marraine jeune et jolie  
Du pauvre filleul déjà blanc.  
Capitaine Ab der HALDEN.

## Une appréciation

Le Statesman, ce périodique  
nouveau de Toronto qui dit son  
fait au ministère unioniste, écrit  
dans sa dernière livraison: "Il y  
a de quoi faire rougir de honte  
les ministres responsables qui  
paraissent en public dissimulent  
leur pauvreté de politiciens et  
l'étroitesse de leurs vues sous  
de plats artifices de rhétorique  
qui révèlent une ignorance cras-  
se de ce qui se passe chez les Ca-  
nadiens d'esprit ouvert. La lou-  
ange de soi en est rendue, au  
Canada, à un degré si humiliant  
que des ministres ont mainte-  
nant leurs fidèles apologistes,  
leurs Boswells, qui leur servent  
d'agents de publicité, tandis que  
les correspondants de journaux  
anglais rivalisent avec les secré-  
taires particuliers d'Ottawa pour  
dépeindre sous des couleurs  
poussées à l'extrême ce que font  
les ministres unionistes. Ces  
Pharisiens politiques souillent la  
vie publique, contaminent les  
belles qualités masculines de la  
masse de nos citoyens. Si sir Ro-  
bert Borden et M. Rowell ne peu-  
vent s'élever à la taille des As-  
quith, des Lloyd George, des  
Wilson, ils devraient au moins  
épargner aux Canadiens l'igno-  
minie d'une flatterie dégoûtante  
qui ne sert à rien et qui est dé-  
gradante pour des hommes de  
mesure".

## The Victor Quarry Co., Ltd

Pierre de Deschambault  
Pierre taillée et ciselée.  
Travaux d'art une spécialité

PRIX FOURNIS SUR DEMANDE

BUREAUX:

147, Cote de la Montagne

Tél. 2858

Carrière à St-Marc

## VOULEZ-VOUS

Une Couverture  
ou un Lambris

Entièrement à l'épreu-  
ve du feu  
De belle apparence,  
Meilleur marche que  
la toile  
Ne coutant pas un sou  
d'entretien  
S'améliorant en vieil-  
lissant.

ACHETEZ NOS

## Baredaux d'Amiante

Nous avons des types différents pour les maisons  
d'habitation, les bâtiments de la ferme, etc.

Demandez nos catalogues et échantillons

La Cie Manufacturiere d'Amiante

79, rue St-Pierre

QUEBEC, Qué.

## NOUVEAU MODELE BRISCOE

Par suite des diverses restrictions dans le passé, il a été difficile d'ob-  
tenir le service requis, mais aujourd'hui nous sommes dans une meilleure  
position.

L'automobile Briscoe est avantageusement connu et souvent on le  
designe comme "le char dont l'engin ne fait jamais défaut"

Si le considère son pouvoir, le confort qu'il offre et son économie nous  
ne connaissons aucun char qui peut lui être comparé.

Il serait à votre avantage de vous enquéirir de ses nombreux mérites.

**Garage Moderne**  
**Uld. Gauvin**  
76 rue D'Aiguillon

## LE CORDON BLEU

44 - Garneau - 44

Restaurant de luxe pour Dames et Messieurs  
Spécialité: soupes et Rafrachissements —  
Cuisine Canadienne.

C. Gastonguay, Fils, gerant

Tel. 6757

## LOUIS BOIVIN Enregistré

Entrepreneur-General

Travaux de toutes sortes exécutés avec soin et diligence  
Prix modérés.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

702, rue Richelieu

TELEPHONE 895.

**ANCHOR WEAKNESS CURE**  
**IL GUERIRA**  
L'HOMME FAIBLE  
LA FEMME FAIBLE  
LES ENFANTS FAIBLES  
LES JEUNES FILLES FAIBLES  
EN VENTE PARTOUT.

# Escroquerie

## Hausse de 400 pour cent sur le camphre

Il ne suffisait pas que nous me sous voudrez— qui sévit à fussions exploités par tous les l'heure qu'il est à l'état épidémi- négociants en denrées alimentai- que, le camphre se vendait 75 res, par les accapareurs des pro- sous la livre en gros. duits de la ferme, par les gran- De suite, nos marchands qui des maisons de saison, par tout avaient du camphre en magasin le monde enfin, qui ont profité ont réalisé que, chez le peuple, de la guerre pour réaliser des en temps d'épidémie, il se fait profits scandaleux, il aura fallu une grande consommation de qu'une épidémie s'abatte sur notre camphre que l'on emploie comme pays pour donner de nou- me préventif, et de suite ils ont veaux appétits à tous ces gens, compris qu'il y aurait une gran- qui, déjà, se sont gavés à nos de demande de cette gomme aro- dépens. natique.

Avant l'apparition de la grip- Et de suite aussi ils ont porté pe espagnole— appelez-la com- le prix du camphre à \$1.50, soit

le double du prix auquel il se vendait précédemment. Mais ils ne se sont pas contentés de cela. Graduellement, à des intervalles d'à peine vingt-quatre heures, ils ont fixé le prix à \$2.00, puis à \$2.50, et finalement à \$3.00, soit à quatre cents pour cent de plus qu'il se vendait avant que nous soyons affligés de la grippe boche.

Cependant, ce qu'il y a d'extraordinaire là-dedans, ce n'est pas que Pierre, Jean ou Jacques aient eu, en cette circonstance, l'instinct du Juif pour profiter ainsi d'une calamité pour s'enrichir davantage, mais c'est que, d'après les renseignements que nous avons, tous les marchands de gros qui avaient du camphre en mains l'ont pareillement augmenté graduellement et simultanément.

Il doit y avoir là un curieux cas de télépathie.

Comme tous ces gens savent se liguer ensemble pour tondre le peuple !

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les détailliers n'ont pas été lents à suivre le noble et généreux exemple des négociants en gros, et qu'ils ont, eux aussi, haussé de 400 pour cent le prix de détail du camphre.

Il y a, là-dedans, une honteuse exploitation qui mérite d'être dénoncé sans pitié et les noms de ceux qui sont responsables de cette hausse injustifiable de la vindicte publique.

# Questions du Jour

## L'Alimentation et la maladie a Quebec

Peut-être n'est-il pas hors de propos d'arrêter quelques instants notre attention sur les deux faits qui semblent le plus préoccupent l'opinion dans Québec, savoir: la question d'alimentation et l'état sanitaire de notre ville. Voilà certainement, pour la population, un sujet de grave inquiétude. Sans nous alarmer outre mesure, il est bon de nous rendre compte de la situation et de prendre les précautions nécessaires pour en écarter les conséquences les plus menaçantes.

En général, la moisson avait la plus belle apparence jusqu'au commencement de septembre. La pluie excessive les jours sans soleil, les gelées hâtives ont compromis en grande partie la récolte: les grains n'ont pas mûri suffisamment, n'ont pu être coupés à temps ou sont restés exposés aux intempéries après avoir été coupés, les patates ont pourri dans la terre. Quant aux fruits des jardins—fraises, pommes, prunes, etc., ils sont venus en très petite quantité. Les légumes paraissent, cependant, avoir assez bien réussi et sont venus assez abondamment sur les marchés. Les pâturages ont été bons, et permettaient de compter sur un élevage considérable de bestiaux, et sur une production extraordinaire de beurre, le fromage, d'oeufs, etc. Pous des raisons multiples, les troupeaux ont été moins nombreux, les vaches ont donné moins de lait, les poules n'ont presque pas pondu, avec la conséquence que des habitants vendent leur beurre régulièrement sur les marchés à cinquante et cinquante-deux centins, leurs oeufs à soixante centins et plus —ils sont marqués à soixante-quinze centins chez quelques épiciers. La bonne viande de porc, de boeuf et de mouton se détaille à trente et trente-cinq centins régulièrement chez les bouchers, avec la perspective d'une augmentation prochaine et progressive.

Voilà pour les principales nécessités de la vie. Quant au combustible, bois ou charbon, on s'en procure difficilement et à des prix très forts.

La main-d'oeuvre paraît être insuffisante à la ville comme à la campagne, et se paye excessivement cher. Nous connaissons le cas d'un journalier, âgé de soixante-cinq ans, ayant retiré, il y a quelques mois, une indemnité pour incapacité permanente à la suite d'un accident de travail, qui exigeait un salaire de trente-cinq centins de l'heure—\$3.50 pour une journée de dix heures —et qui croyait, de bonne foi, faire du bon au patron qui l'employait à ce prix. A la

campagne, il est de notoriété publique et d'occurrence journalière qu'on peut difficilement se procurer de bons travailleurs et surtout compter de les garder à son service pour un temps raisonnable. La cause la plus futile, un caprice, l'amour du changement, voilà autant de prétextes pour rompre un engagement, de la part de l'ouvrier, et laisser le propriétaire dans l'embarras.

Nous ne notons pas ces faits par malveillance, mais nous les constatons pour expliquer la crise actuelle de l'alimentation, et à perspective d'un état de choses encore plus sérieux dans un avenir prochain. On comprend que, dans ces conditions, à moins d'être riches, il est impossible à la plupart des familles de faire des provisions. Il faut vivre au jour le jour, et encore. Tout dernièrement, nous voyions un père de famille acheter quatorze livres de viande—lard et boeuf—à trente centins la livre, soit \$4.20. C'était le vendredi. "Tome faudra recommencer mardi" disait-il. L'argent de la semaine ne passe vite, et il n'est pas sûr que nous ayons toujours de l'ouvrage".

Le fait est que, de ce côté, y a lieu, sans être pessimiste d'entrevoir de la misère pour l'hiver qui nous saisit déjà, car le froid, la neige, la grêle nous ont visités ces jours derniers. serait à propos, pour notre conseil de ville, de ne pas se désintéresser de cette question, alors qu'il en est temps encore, d'étudier les moyens pratiques de la résoudre dans l'intérêt des contribuables.

Notre maire et nos échevins ont bien d'autres préoccupations de ce temps-ci, mais il n'empêche que le public attend d'eux une initiative quelconque et ne pas une attitude toute passive. Tout de même, il vaudrait mieux encore qu'ils restassent les bras croisés plutôt que de renouveler la désastreuse expérience de marchés aux poissons. Jamais le public n'a été si mal servi, mais le poisson n'a été vendu des prix plus cyniquement élevés que depuis le jour où ces messieurs de l'hôtel de ville ont pris sur eux la réglementation de ce trafic. C'est écoeurant. Les vendeurs de poisson ont caparé les abris de la corporation et s'en font comme un comptoir privilégié où ils tentent les contribuables avec une morgue insolente et les rangent à qui mieux mieux. Encore, nous n'entendons faire charge ni contre les échevins contre les marchands de poisson. Notre expérience personnelle nous permet d'affirmer que ces approvisionnements sont (Suite à la page 3)



### BUREAU D'HYGIENE

CITE DE QUEBEC

### Précautions Utiles Contre la Grippe

### Conseils aux Familles

Le plus grand danger de la grippe actuelle, n'est pas celui d'en être atteint, mais c'est de ne pas savoir comment s'en défendre.

Presque tous les cas graves ou mortels se rencontrent chez ceux qui s'en moquent, qui ne veulent pas arrêter et plus particulièrement chez ceux qui ne prennent pas le temps de se bien guérir.

Les personnes sans résistance, déjà affaiblies par des maladies antérieures, souffrant dans quelques-unes de leurs organes, surtout du côté des voies respiratoires ne sauraient être trop prudentes.

Si tous ceux qui en sont atteints avaient le bon esprit d'arrêter tout de suite, et de garder la chambre jusqu'à guérison complète tout en suivant un traitement judicieux, il est certain que le nombre des victimes de cette maladie (espagnole ou non) serait réduit à un minimum étonnant.

C'est dans le but de rendre service aux familles qui n'ont pas la bonne fortune de toujours avoir un médecin à leurs côtés que le Bureau de Santé croit bon et utile de leur donner des conseils qui suivent:

1. Isoler le malade dans une chambre bien éclairée et aérée.
2. Pour les cas graves surtout, il faudra limiter les visites aux personnes indispensables au malade.
3. Le malade ne devrait jamais laisser la chambre tant que la fièvre, la toux et les sécrétions du nez et de la gorge ne seront pas disparues.
4. Se servir de préférence de papier ou de chiffons pour recueillir les crachats ou autre sécrétions pour les jeter au feu tout aussitôt.
5. Un des moyens les plus efficaces de se garantir contre la maladie, c'est d'éviter tous les excès dans le boire et le manger, de tenir ses intestins libres, de se protéger contre les refroidissements, les fatigues et les veillées prolongées.
6. En d'autres termes, cette grippe, comme toutes les maladies, du reste, se développera de préférence sur un terrain mal préparé.
7. Les gargarismes, les vaporisations du nez et de la gorge sont d'excellents moyens de porter très efficacement tous ceux qui vivent au contact d'un grippé quelconque.
8. Les malades, une fois guéris, ne devraient, dans aucun cas, reprendre leurs occupations sans consulter leur médecin.
9. Tous ceux qui sont exposés à la contagion ne devraient pas fréquenter les églises, les théâtres, les écoles ou tout autre lieu de rassemblement, et se priver de toute relation sociale inutile.
10. Dans un temps d'épidémie comme celui que nous traversons, le plus sage est de ne pas se mêler au public dès qu'on se sent moins bien et de consulter un médecin sans retard. Ceci est vrai surtout pour ceux qui fréquentent les écoles.
11. Au moindre signe de toute indisposition qui n'est pas ordinaire, il faudra garder les enfants à la maison, vider leurs intestins et les mettre à la diète.
12. Durant tout le cours de la maladie et après guérison, tous les objets qui ont servis au malade devront être traités par l'eau bouillante ou la formaline selon leur nature.
13. Après la maladie les chambres devront être très bien aérées durant 2 jours avec fenêtres largement ouvertes. Les planchers seront lavés, ou à défaut, balayés avec du bran de scie bien imbibé d'une solution de bichlorure ou autre désinfectant approprié.

Pour être plus complet, on essuiera les boiseries et les meubles, avec la même solution.

14. Le Bureau de Santé compte tout particulièrement sur la bonne volonté des médecins pour lui déclarer au moins tous les cas offrant quelque gravité. Ceux des médecins qui auraient épuisé leur livret de déclarations n'ont qu'à téléphoner au Bureau, 967.

15. Nous comptons également que toutes les maisons d'éducation vont se faire un devoir strict de nous tenir au courant des absences des élèves, au moyen des enveloppes affranchies que nous leur avons adressées.

Si chacun veut y mettre un peu de bonne volonté, les résultats seront surprenants.

DR. C.-R. PAQUIN,  
Médecin Municipal.

## SIMPLES BRIQUES

Nous détachons de l'Événement, sous le titre ci-dessus, les e marques suivantes:

"Un ancien officier du 22ième, grièvement blessé au front et revenu au Canada, a reçu, ces jours derniers, la lettre suivante des quartiers-généraux de la Milice à Québec:

Monsieur,  
Prenez avis que vous avez été rayé des cadres de la force expéditionnaire canadienne et considérez cette lettre comme un ordre de rentrer dans la vie civile.

(Signé) J. SHARING, capt. A. A. G.

L'Événement n'aura sans doute qu'à signaler l'insolence de cet officier au général Landry, pour que le commandant de la division militaire de Québec lui serve la correction qu'il mérite, s'il ne se décide à en purger ses bureaux, sur le champ."

Il y en a des briques du genre de celle-ci de quoi rebâtir la Belgique dévastée.

Nous en avons accumulé pour nous en servir en temps et lieu.

## A lire

- Dans nos pages Intérieures, à lire:
  - Page 5: Venin de Crapauds Ces Trous!
  - Page 4: L'homme qui ne le dira pas